

FAQ : Hydrologie

Un cours d'eau, est-ce un endroit dangereux pour les élèves ?

Un cours d'eau présente certains dangers pour les élèves. Les règles à observer lors d'une excursion au bord de l'eau découlent principalement du devoir de surveillance et de diligence des enseignant-e-s vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés. En raison de leur rôle de garant-e et du devoir de surveillance et de vigilance qui y est associé, les enseignant-e-s doivent prendre toutes les précautions prescrites, nécessaires et raisonnables pour chaque cas afin d'assurer la sécurité de leurs élèves ou prévenir d'éventuels accidents. Le droit cantonal respectif régit la manière dont la sécurité est assurée lors d'excursions scolaires. La direction scolaire peut établir des mesures plus strictes permettant une couverture par l'institution scolaire.

Certains dangers peuvent d'emblée être évités en choisissant un bon emplacement (pas un lieu raide d'où l'on peut chuter mais avec un accès facile). Un cours d'eau peut se modifier radicalement en quelques minutes (par exemple lors de fortes précipitations dans le bassin versant), il est donc impératif de se renseigner sur les conditions météorologiques des jours précédents, sur les prévisions et prendre les bulletins d'alerte au sérieux. Si nécessaire, reporter l'excursion.

Des informations plus détaillées sur le comportement à adopter au contact de l'eau sont disponibles sur le site du [Bureau de prévention des accidents \(BPA\)](#).

La qualité de l'eau est-elle moins bonne si l'eau est trouble/vaseuse ?

La qualité de l'eau n'est pas forcément basse si l'eau est trouble - tout comme l'eau n'est pas forcément de bonne qualité si elle est claire. Dans le document „Comprendre le thème : transparence“ vous trouverez des détails sur le sujet et son impact sur la qualité de l'eau (voir „Comprendre le thème - résumé“ sous „[Pour la classe](#)“).

Aide / contact

Pour toute question ou conseil :
info@globe-swiss.ch